



ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le SNAPATSI rencontrait le 4 avril 2017 la mission MEMI2 (Mission étude ingénierie innovation) et le BPATS de la DRCPN pour évoquer l'entretien professionnel.

Nous avons rappelé l'importance de faire de cet entretien annuel un moment privilégié d'établissement d'un bilan global de l'activité de l'agent, de ses motivations et de ses difficultés.

Qu'il ne soit pas vécu comme pénalisant par l'évalué.

Qu'il ne devienne pas l'occasion de revenir sur de petits conflits mal digérés sans importance sur la manière globale de servir de l'agent.

Dans cet esprit, nous demandons :

- la simplification du nombre d'items donnant lieu à une évaluation quantifiée (système de croix) afin que l'attention de l'évalué et de l'évaluateur se porte sur l'essentiel et la globalité des compétences de l'agent
- la mise en place d'un tutoriel vidéo pour rappeler aux évaluateurs dans quel esprit cet entretien doit être conduit

La conduite de cet entretien doit se faire dans un esprit de management moderne où la motivation de l'agent est considérée comme l'élément moteur de sa performance



Dans le cadre de cet entretien d'évaluation, les agents sont invités à exprimer leurs besoins de formation.

Nous avons souligné le fait que les besoins exprimés par les agents ne donnaient que rarement lieu à des propositions de stage dans l'année suivante.

La DRCPN nous répond que les demandes exprimées par les agents sont transmises aux directions régionales de formation.

Nous engageons donc les agents à renseigner tous leurs besoins. Nous suivrons avec la DRCPN et la nouvelle DCRFPN ce sujet qui nous tient à cœur, pour que les personnels scientifiques bénéficient tout au long de leur carrière d'une formation adaptée et diversifiée.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI défend vos intérêts !